



DDT
Direction
Départementale
des Territoires
des Alpes de
Haute-Provence



Préfecture des
Alpes de Haute-Provence

Commune de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE (hydrauliques et mouvements de terrain)

Légende :

Feuille Sud

Niveau de contraintes*

- Zones de contraintes faibles
- Zones d'interdictions
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque**

- R3 Crues de torrents et de ruisseaux torrentiels
- R4 Ravinements et ruissellements sur versant
- R5 Glissements de terrain
- R6 Chutes de pierre et de blocs
- R7 Inondations variées

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* Le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** Le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).



----- Périmètre de la cartographie des aléas

Approuvé par arrêté préfectoral
n°2016-243-004 du 30 août 2016